

Compte-rendu du conseil du jeudi 11 avril à 20 H 00

Présents : Gaël MONNERET, Anne-Marie PEGUILLET, Thomas ROUSSE, Maurice MONNET, Jean François REHFUSS, Corinne ODOBEL, Jean Claude COMPAGNON, Pascal SIMONET, Martine RAISON,

Absents excusés : MARION Christophe, Roseline PACCARD.

Secrétaire : Corinne ODOBEL

- Approbation du compte-rendu du conseil du 21 mars 2024.

- Délibérations :

Délibération N° 21 : Afin de permettre l'enfouissement complet des réseaux chemin de La Mouille, la commune doit prendre à sa charge les travaux concernant les lignes téléphoniques. Le conseil accepte le devis présenté par la société Delarche pour un montant de 5 000.00 €.

Délibération N° 22 : Les services du SIDEC présentent un devis concernant l'enfouissement des réseaux du chemin de La Mouille. Le conseil accepte le devis présenté pour un montant de 25 000.00 €.

- Questions d'actualité :

- Anne-Marie Péguillet présente l'actualisation du plan de sauvegarde de la commune. Il s'agit d'un document qui prévoit les interventions des membres du conseil en cas d'accident majeur sur le territoire de la commune.

- Dans le cadre de la préparation des élections municipales de 2026, les conseillers listent les principales fonctions du Conseil Municipal et leur impact sur le fonctionnement de la commune et la vie de ses habitants. Une réunion publique est prévue en juin pour les exposer à toutes les personnes qui portent un intérêt à l'existence de la commune de Pannessières.

- Le maire expose brièvement les actuelles difficultés de financement de la voirie au sein d'ECLA, malgré le vote d'une hausse de 1 point de la taxe foncière destinée à cette compétence. Des propositions seront faites aux communes pour modifier l'actuel règlement et permettre à la fois un financement plus adapté et une meilleure équité de traitement entre les communes.

- Questions diverses :

- Sauf problème météorologique, la cérémonie commémorative du 8 mai se déroulera de la même façon que les années précédentes. Un vin d'honneur sera servi dans la cour de la mairie.

- Le GAEC du PreLOT renouvelle sa demande d'acquisition d'une partie du chemin rural du PreLOT qui ne dessert plus que des parcelles dont il est propriétaire. Le conseil donne un avis favorable et charge le maire d'entamer la procédure de déclassement de cette voie.

Fin de la réunion à 22 heures.

Le Maire : M.Monnet.